



Centres régionaux  
d'accueil, de conseil  
et de traitement  
des addictions

*Morges - Nyon*

# ***Rapport d'activité 2022***

***Mai 2023***

## Table des matières

	Page
1. Résumé du rapport d'activité 2022	1
2. Préambule	2
3. Comité	3
4. Personnel et intervenants divers	3
5. Liens avec les réseaux professionnels	5
6. Collaborations interinstitutionnelles	5
7. Fréquentation des centres	6
8. Prestations	7
8.1 Accueil	
8.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
8.3 Prestations médicales et remise de médication	
8.4 Soins de base	
8.5 Soins infirmiers	
8.6 Approches corporelles	
8.7 Prestations de réduction des risques	
8.8 Prestations socio-éducatives	
8.9 Prestations socio-administratives	
8.10 Actions de prévention	
8.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
8.12 Prestations aux proches	
9. Usagers	12
9.1 Provenance	
9.2 Motifs des nouvelles demandes	
9.3 Profil des usagers	
10. Fondation des Amis d'Entrée de Secours	17
11. Perspectives 2023	17
12. Conclusion	18

## 1. Résumé du rapport d'activité 2022

*Il y a 25 ans, Entrée de Secours (EdS) ouvrait son premier centre d'accueil à Morges. Présente aujourd'hui également à Nyon, elle répond aux besoins de soutien médico-psycho-sociaux des personnes de l'ouest vaudois concernées par une consommation problématique de psychotropes ou souffrant d'addiction. Elle offre dans ses centres ambulatoires une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives, ainsi qu'un soutien aux familles et proches. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.*

*Entrée de Secours travaille en partenariat avec le Secteur Psychiatrique Ouest, en proposant notamment des consultations par la médecin du Pôle addictologique de Prangins. EdS collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, mettant à leur disposition ses compétences en matière d'addiction. Elle est aussi le centre d'évaluation et d'indication de l'ouest vaudois pour les personnes souffrant d'addiction qui ont un projet de séjour en établissement socio-éducatif résidentiel.*

*En 2022, EdS a eu contact avec 49 usagers par jour en moyenne. Au cours de cette année, ce sont environ 500 personnes qui ont bénéficié de ses services.*

*Les motifs principaux des nouvelles demandes à EdS sont :*

- soutien psychologique et entretiens individuels et/ou de famille,*
- traitement médical d'une addiction et/ou remise de médication,*
- évaluation et indication pour un séjour résidentiel,*
- aide administrative.*

*Le profil des usagers est très varié, tant en termes d'insertion et de parcours social et professionnel que de conditions de vie, d'âge ou encore de problématiques addictives (alcool, cannabis, médicaments, cocaïne, héroïne,...).*

*EdS s'est jointe aux travailleurs sociaux de l'Espace Prévention La Côte pour animer un stand de prévention lors de quelques manifestations festives (girons, festivals). EdS a aussi géré seule un stand de prévention lors d'un festival.*

*Après une forte hausse dans la deuxième moitié des années 2010 suivie d'une stabilisation, la moyenne d'âge des nouveaux usagers a de nouveau augmenté en 2022, atteignant 43½ ans.*

*Près des trois-quarts des nouveaux usagers du centre à Morges et la moitié de celui de Nyon sont sans emploi.*

## 2. Préambule

Au milieu des années 90, des professionnels des secteurs médical et social de la région de Morges travaillant auprès de personnes consommatrices de psychotropes décidèrent de renforcer leurs collaborations afin de mieux répondre aux situations de crise et d'urgence. Après une large consultation des divers corps de métiers de la région concernés par les problèmes d'addiction, un projet est élaboré : la création d'un centre d'accueil à bas seuil d'accessibilité pouvant recevoir les personnes souffrant d'addiction et les soutenir dans leurs démarches visant au changement. L'accès aux suivis sociaux et aux traitements médicaux étant alors compliqué, l'objectif était de créer un pont entre la personne concernée et les structures médicales et sociales de la région.

Fin 1994, l'Association Entrée de Secours (EdS) est constituée et le centre d'accueil de Morges peut ouvrir ses portes au cours de l'année 1997.

Puis, la volonté d'offrir des prestations de proximité va amener à l'ouverture, en 2015, d'un centre d'accueil à Nyon suite à un nombre significatif de demandes de soutien provenant du district.

Au cours des années, EdS a étoffé ses prestations et s'est adaptée à l'évolution du contexte social et médical régional. D'une structure pensée initialement pour des suivis à court terme de consommateurs d'héroïne, EdS est devenu un lieu d'accompagnement pluridisciplinaire pour toutes sortes de problématiques addictologiques, reconnu comme centre de compétence en matière d'addictions pour l'ouest vaudois.

Au milieu des années 90, les problèmes liés à la drogue faisaient partie des préoccupations principales de la population suisse. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, ceci étant dû en partie à l'élargissement de la prise en charge socio-médicale au cours de ce dernier quart de siècle; notamment par la création de structures et la mise en place d'actions dans le cadre de la politique fédérale des quatre piliers en matière de drogue.

Ainsi, dans l'ensemble, la prise en charge des bénéficiaires dans le domaine des addictions s'est grandement améliorée. L'interdisciplinarité et le travail de collaboration au sein du réseau socio-médical se sont développés; une des conséquences positives étant l'amélioration de la santé et une augmentation de l'espérance de vie des personnes concernées.

### 3. Comité

Mme Katyla Labhard s'est retirée en cours d'année et nous la remercions pour son engagement durant de nombreuses années au sein du comité de l'association.

Le comité de l'association est dès lors composé au 31 décembre de :

Co-présidents	: <b>Forel</b>	<b>Patrick</b>	Morges
	<b>Kürsner</b>	<b>Sonja</b>	Lausanne
Membres	: <b>Aubert</b>	<b>Rachel</b>	Féchy
	<b>Avigdor</b>	<b>Luc</b>	Morges
	<b>Durnat</b>	<b>Hervé</b>	Prangins
	<b>Monnat</b>	<b>Martine</b>	Echandens
	<b>Perrin</b>	<b>Yves</b>	Morges
	<b>Roelli</b>	<b>Elvira</b>	Arzier-Le Muids
	<b>Roulet</b>	<b>François</b>	Etoy
Secrétaire	: <b>Vergères</b>	<b>Patricia</b>	<i>voix consultative</i>
	<b>Perrinjaquet</b>	<b>François</b>	<i>voix consultative</i>

### 4. Personnel et intervenants divers

#### Personnel socio-sanitaire

En 2022, l'équipe de **Morges** est composée de :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale & secrétaire; à 80 %,
- **Ferati Merita**, infirmière; à 90 %,
- **Sousa Natacha**, infirmière; à 90 %, de juillet à septembre,
- **Bissig Anne**, éducatrice; à 80 %, jusqu'en juillet,
- **Mooser Coralie**, éducatrice; à 70 %, jusqu'en janvier,
- **Comte Pascaline**, éducatrice; à 70 %, de mars à mai,
- **Bicho Ana Rita**, éducatrice remplaçante; à 65 %, dès octobre,
- **Artamonova Anna**, ass. sociale & collabor. admin.; à 100%, dès août,
- **Tschopp David**, éducateur; à 70 %,
- **Morel Sacha**, éducateur; à 90 %,
- **Renaud Jean-Sébastien**, psychologue; à 20 %, jusqu'en juillet,

et celle de **Nyon** de :

- **Bürki Ariane**, infirmière; à 80 %,
- **Staudenmeyer Caroline**, infirmière; à 70 %,
- **Rey Vanessa**, éducatrice; à 80 %,
- **Merighi Patrick**, éducateur; à 70 %.

## **Direction**

- **Perrinjaquet François**; à 100 %.

Patricia Vergères et Anna Artamonova, depuis août, effectuent des tâches administratives pour le centre nyonnais.

Les deux équipes peuvent se compléter l'une l'autre quand une des structures est en sous-effectif.

\* \* \* \* \*

## **Médecins consultants**

Au cours de l'année, la doctoresse **Catherine Trautmann** a arrêté de consulter dans notre centre de Morges. Elle a été remplacée par la doctoresse Catherine Suter.

Le pool des médecins consultants est ainsi composé en fin d'année de :

Morges : les docteurs **Dominique Gilliard, Catherine Suter et Pierre-Henri Leresche**,

Nyon : les docteurs **Patrick Rouhani et Pierre-Henri Leresche** (qui consulte une semaine sur deux en alternance avec Morges).

En 2022, le temps d'activité cumulé des médecins a été de près de neuf heures par semaine.

## **Consultations psychiatriques**

**Sasha Smolders**, médecin psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest (SPO), est présente une après-midi par semaine à Morges et à Nyon.

## **Stagiaire**

**Ana Rita Bicho**, étudiante à la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne (HETSL), a effectué son stage de 5 mois de fin de formation en éducation sociale dans notre centre de Nyon de février à juillet.

## **Entretien des locaux**

L'entretien de nos locaux de Morges est assuré par **Gyurgitsa Shaykarova** et ceux de Nyon par **Patrick Bänziger**.

## **Analyse de pratique**

Des séances d'analyse de pratique sont animées par **Ann Tharin**. Elles réunissent des collaborateurs des deux centres dans des réflexions communes.

## **Organe de révision des comptes**

Les comptes 2022 de l'association ont été révisés par un expert-réviseur agréé de la société **CRC Révision SA** de Lausanne.

## 5. Liens avec les réseaux professionnels

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant des institutions et professionnels régionaux, vaudois ou romands, notamment du réseau des addictions :

- La Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances - FORDD - (avec participation à son comité scientifique),
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de réduction des risques - PCRDR -,
- le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie - DCISA -,
- l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le groupe régional du Programme de perfectionnement en médecine de l'addiction - PPMA -,
- le Réseau Santé La Côte (membre associé),
- la plateforme d'échange "Santé mentale et addictions" du Réseau Santé la Côte,
- le Réseau jeunesse Morges,
- le Colloque social de Nyon,
- le Réseau ado de Nyon.

## 6. Collaborations interinstitutionnelles

**En tant que centre de compétence régional en matière d'addictions**, EdS intervient dans un rôle de coordination, de soutien et de conseil. A ce titre, l'institution offre ses compétences dans le domaine en intervenant en EMS et foyers de la filière psychiatrique, ainsi qu'auprès de médecins et de services sociaux.

Entrée de Secours collabore ainsi avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires. Cependant, des liens particuliers ont été tissés avec certaines institutions, permettant notamment d'offrir à la population de l'ouest vaudois des réponses coordonnées aux problématiques d'addiction.

Grâce aux liens établis avec les intervenantes sociales régionales de la **Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)**, nous pouvons utiliser au mieux la complémentarité de nos prestations dans l'accompagnement des personnes qui ont recours à nos services.

Après une pause due à la pandémie, nous avons pu accompagner les travailleurs sociaux de proximité de l'**Espace Prévention La Côte** dans des

actions de prévention des comportements à risques dans le cadre de manifestations.

Les sollicitations venant des **hôpitaux (Prangins - Morges - Nyon)** pour assurer en fin d'hospitalisation de patients une liaison vers un suivi addictologique ambulatoire ou un séjour en institution résidentielle ont augmenté fortement après une année 2021 marquée par le Covid.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** peut nous contacter en tout temps s'il est sollicité pour une problématique liée à un traitement de substitution, y compris en dehors des heures d'ouverture de notre centre.

Des collaborations et entretiens ont régulièrement lieu avec des assistants sociaux et des gestionnaires socio-administratifs des **Centres sociaux régionaux**, ainsi qu'avec des curateurs.

La crise sanitaire étant passée, les rencontres interinstitutionnelles ont pu reprendre à une fréquence normale.

## 7. Fréquentation des centres

	<u>Morges</u>	<u>Nyon</u>
<b><u>Contact</u>s journaliers avec usagers<sup>1</sup></b> :		
<b>Nombre d'usagers venus au centre</b>	<b>24</b>	<b>10</b>
<b>Contact</b> s téléphoniques et courriels	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Contact</b> s dans démarches hors centre	<b>1</b>	<b>1</b>
<b><u>Nouveaux usagers</u></b> <b>ayant fréquenté le centre<sup>2</sup> :</b>	<b>121</b>	<b>109</b>
<b><u>Nouvelles demandes</u></b> <b>d'aide ou de prise en charge<sup>3</sup> :</b>	<b>63</b>	<b>77</b>
<b><u>Bénéficiaires de prestations en 2022</u> :</b>	<b>~300</b>	<b>~200</b>

<sup>1</sup>Moyennes calculées sur les quatre derniers mois de l'année.

<sup>2</sup>Personnes qui n'avaient jamais bénéficié de prestations d'EdS auparavant.

<sup>3</sup>Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

## 8. Prestations

EdS accueille des personnes souffrant d'addiction quelle que soit leur situation. Ses prestations ont pour objectifs de :

- contribuer à l'amélioration des conditions de vie sociale, physique et psychique en vue d'accéder à un mieux-être,
- favoriser une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

Par ses compétences dans le domaine addictologique, EdS apporte un soutien au réseau médico-social régional. Les intervenants des centres informent les usagers sur les prestations qu'ils peuvent y trouver, facilitent les contacts et les accompagnent si besoin tout au long des diverses étapes de leur parcours de vie.

EdS offre une large palette de prestations à seuils adaptés, permettant aussi bien de bénéficier de prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité dans un cadre collectif que de prestations de soutien par un accompagnement individualisé qui tient compte de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical.

La fréquence et l'intensité du suivi varient fortement d'un usager à l'autre. Cependant, nombre d'entre eux bénéficient d'un soutien psycho-social intensif, les intervenants socio-sanitaires d'EdS assumant souvent un rôle de case manager dans leur suivi.

*Les prestations individualisées sont fournies pendant et en dehors des temps d'ouverture des centres.*

### 8.1 Accueil

Nos centres sont ouverts sans rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi (sauf le mercredi à Nyon), ainsi que deux matinées à Morges et une à Nyon.

En dehors de ces temps d'ouverture, le personnel reçoit sur rendez-vous.

**Table Suisse** nous livre des invendus de magasins deux fois par semaine. A Morges, le **Tea-Room Plan B** de la Fondation Le Relais nous met à disposition ses invendus tous les jours de la semaine.

Si besoin, les usagers peuvent s'alimenter pendant les heures d'ouverture des centres (soupe, nourriture froide ou chaude en fonction des aliments reçus de Table Suisse). Ils bénéficient aussi de nourriture à l'emporter. A Nyon, l'équipe socio-sanitaire prépare des plats cuisinés mis en barquettes.

En 2022, il y a eu quelques repas collectifs proposés aux usagers dans nos deux centres.

**En 2022, en moyenne 12 usagers par jour ont bénéficié d'un repas à Morges et 6 à Nyon.**

Nous mettons à disposition de nos usagers des livres et des habits de seconde main qui nous sont donnés.

Dans chaque centre une machine à coudre est à disposition des usagers qui souhaitent coudre ou raccommoder des vêtements. Ils peuvent bénéficier, si nécessaire, du soutien d'un intervenant du centre.

## **8.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques**

### **- Entretiens de soutien et de conseil informels**

Le personnel des centres a de nombreux **entretiens de soutien et de conseil informels** avec les usagers. Les motifs de ces entretiens sont variés : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, situations de crise, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien psychologique,...

**Le nombre d'entretiens informels a été de 902 par mois en moyenne à Morges et de 335 à Nyon<sup>4</sup>.**

### **- Entretiens thérapeutiques**

**A Morges, 289 entretiens formels à visée thérapeutique** (entretiens motivationnels, prévention de la rechute,...) **ont eu lieu mensuellement, contre 157 à Nyon.**

### **- TCC<sup>5</sup>, EMDR<sup>6</sup> & hypnose**

En 2022, 28 personnes ont bénéficié de séances de TCC, d'EMDR ou d'hypnose dans notre centre de Morges.

### **- Consultations par la psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest**

Les consultations assurées un après-midi par semaine dans chaque centre par une psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest permettent un accès facilité aux soins psychiatriques. De surcroît, elle est très régulièrement en contact téléphonique avec les équipes de Morges et de Nyon.

Elle assume par ailleurs un travail de liaison soutenu entre les unités hospitalières et EdS, ainsi qu'une partie de la prescription des traitements médicamenteux en coordination avec les médecins traitants du centre.

**L'équipe morgienne a comptabilisé 154 consultations et 300 consiliums avec la psychiatre du SPO en 2022.**

**A Nyon, il y a eu 164 consultations et 393 consiliums.**

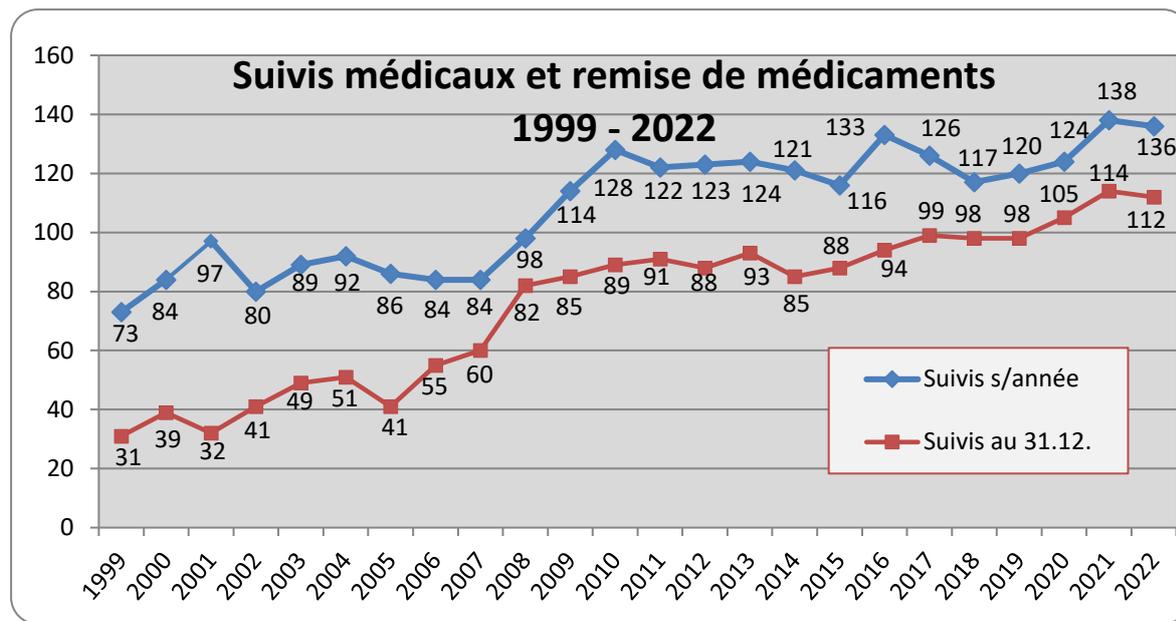
---

<sup>4</sup> Le nombre d'entretiens informels est bien plus bas à Nyon qu'à Morges en raison d'un jour d'ouverture hebdomadaire en moins, d'un nombre d'employés restreint et d'une fréquentation du centre d'accueil moins élevée, mais aussi parce qu'une part importante des usagers du centre nyonnais s'y rend pour bénéficier d'entretiens formels thérapeutiques.

<sup>5</sup> Thérapie comportementale et cognitive.

<sup>6</sup> Eye Movement Desensibilisation and Reprocessing (désensibilisation et retraitement de l'information par les mouvements oculaires).

### 8.3 Prestations médicales et remise de médication



**A Morges** : 96 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 82 étant encore suivies en fin d'année.

**A Nyon** : 40 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 30 étant encore suivies en fin d'année.

### 8.4 Soins de base

Les usagers ont accès à des équipements et du matériel d'hygiène. Ils ont notamment à disposition une douche et une machine à laver/sècheuse.

**A Morges comme à Nyon, c'est moins d'une personne par jour qui en bénéficie.**

### 8.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

**A Morges, 23 soins infirmiers délégués ont été dispensés par mois. D'autre part, 6 soins ou conseils de santé ont été prodigués par jour.**

**A Nyon, 6 soins infirmiers délégués ont été donnés par mois et 2 soins ou conseils de santé par jour.**

### 8.6 Approches corporelles

La méthode d'auriculothérapie NADA est proposée aux usagers dans les deux centres d'EdS. Cette technique d'acupuncture a pour effet de détendre et d'atténuer les sensations de stress et d'anxiété.

Les usagers peuvent aussi bénéficier de séances de luminothérapie, utilisée notamment pour son action sur les troubles dépressifs et du sommeil.

A Nyon, des séances de cohérence cardiaque sont dispensées, cette pratique permettant d'améliorer la capacité de gestion des émotions.

### **8.7 Prestations de réduction des risques**

Les prestations de réduction des risques consistent en informations données aux usagers sur les produits, les modes de consommation, les interactions entre produits et la prévention au quotidien, ainsi que dans la remise de matériel de consommation stérile.

A Morges, avec 1'061 unités, le nombre de seringues remises a continué de baisser. Le nombre de seringues usagées récupérées a été légèrement plus élevé que celui des seringues remises : 1'141 unités.

Dans notre centre de Nyon, la remise de seringues est toujours faible : 135 unités; 124 usagées ayant été récupérées.

Nous fournissons du matériel d'injection stérile (spécifiquement destiné aux consommateurs de stupéfiants) aux services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon; ce qui permet un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

### **8.8 Prestations socio-éducatives**

#### **- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre**

##### **Démarches hors-murs**

Les collaborateurs des centres accompagnent les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives,... Ils interviennent également à domicile en cas de besoin. Ces accompagnements hors-murs demandent souvent un important investissement en temps.

**24 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 17 à Nyon.**

##### **Contacts avec le réseau**

Dans le cadre du suivi des usagers, le personnel socio-sanitaire des centres participe régulièrement à des **entretiens avec d'autres membres du réseau social et/ou médical.**

**L'équipe de Morges a participé à 78 entretiens de réseau par mois et celle de Nyon à 51.**

En lien avec le suivi des usagers, il y a également souvent eu au cours de l'année des **contacts téléphoniques ou courriels avec des membres du réseau : 150 par mois à Morges, 136 à Nyon.**

#### **- Activités occupationnelles socialisantes et créatives**

Nous encourageons nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions, renforçant leur estime de soi. Souvent pratiquées en groupe, ces activités permettent aussi la création de liens sociaux.

En 2022, quelques activités permettant d'animer l'espace d'accueil ont été proposées aux usagers des centres.

A Morges, un atelier "bagues" a été organisé en fin d'année.

Quelques sorties "tennis" ont pu être réalisées durant l'été.

En outre, nous incitons nos usagers à participer à des activités sportives ou de plein-air organisées par l'Association lausannoise SPort'ouverte.

## **8.9 Prestations socio-administratives**

### **- Démarches administratives diverses**

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur connecté à internet et à une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons à mener à bien leurs démarches administratives et dans la gestion de leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses : ouverture et traitement des courriers administratifs, rédaction de courriers divers, explication et soutien dans la gestion de l'assurance maladie, établissement de la déclaration d'impôt, démarches pour l'obtention de papiers officiels, constitution d'un dossier de postulation et recherches d'emploi, constitution d'un dossier auprès de l'Assurance Invalidité ou du Revenu d'Insertion, recherche de logement ou d'hébergement d'urgence, soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget, médiation avec les créanciers, aide au désendettement et/ou orientation vers les services spécialisés, rencontres de coordination avec les curateurs et les assistants sociaux du CSR, soutien dans les demandes de curatelle volontaire,...

**En 2022, 80 usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 27 à Nyon.**

## **8.10 Actions de prévention**

Une campagne de prévention et d'incitation au traitement de l'hépatite C a été menée auprès de nos usagers.

En 2019, EdS a signé une convention avec l'Espace Prévention La Côte en vue d'une collaboration lors d'évènements festifs, un collaborateur d'EdS se joignant à ses travailleurs sociaux, en apportant notamment son expertise sur les produits stupéfiants.

La première année, nous avons collaboré lors d'un giron régional. En 2020, nous avons participé au stand de prévention mis en place lors d'une soirée techno juste avant que ne survienne la pandémie.

En 2022, nous avons enfin pu collaborer sur plusieurs évènements : deux festivals (techno et rock/pop) et deux girons campagnards.

En outre, EdS a assumé seule la gestion d'un stand de prévention lors d'un festival de musique.

### **8.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels**

En tant que centre d'évaluation et d'indication du Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie, EdS intervient lorsqu'un projet de séjour en institution résidentielle est envisagé par une personne ou par son réseau de soin.

**En 2022, ce sont 56 personnes qui ont bénéficié de prestations dans le cadre du DCISA; soit 25 à Morges et 31 à Nyon.**

En plus des entretiens d'évaluation et d'indication prévus dans le processus du DCISA, EdS offre différentes prestations en fonction des besoins de la personne : un entretien préalable (notamment lorsque le projet est envisagé par les soignants dans le cadre des démarches en vue d'une sortie d'hospitalisation), l'organisation d'un séjour médicalisé de stabilisation ou de sevrage préalable à l'admission en Etablissement Socio-Educatif, l'accompagnement dans les visites de préadmission lorsque la personne a besoin d'une aide pour mener à bien la démarche, un soutien dans les démarches administratives et financières liées à l'admission, la participation aux bilans éducatifs des institutions résidentielles en tant que référent ambulatoire, la transition vers les structures ambulatoires lorsque le séjour résidentiel se termine ou lorsque l'indication initiale se fait vers des services médico-sociaux ambulatoires, la reprise du suivi ambulatoire à la sortie de l'Etablissement Socio-Educatif si besoin.

### **8.12 Prestations aux proches**

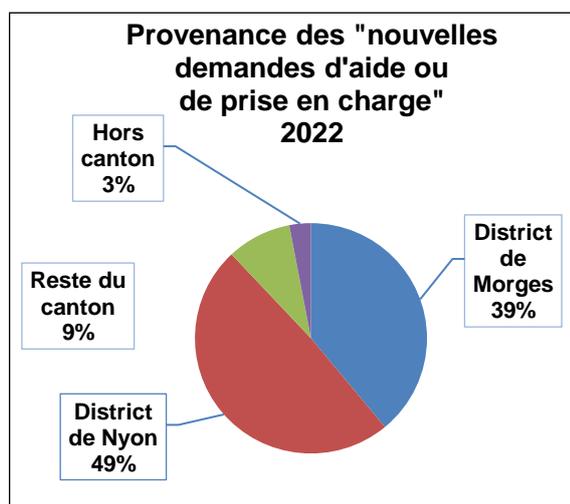
Les proches qui sollicitent EdS sont généralement demandeurs d'entretiens et de soutien psychologique, d'entretiens de famille, de conseils sur l'attitude à adopter face à la personne souffrant d'addiction et d'informations diverses sur la problématique des dépendances.

## **9. Usagers**

**Le profil des usagers d'EdS est très varié**, que ce soit en termes de demande, de situation ou d'âge. Nous sommes aussi bien sollicités par des personnes intégrées socialement et professionnellement ayant pour seule demande un suivi médical et addictologique, que par des personnes vivant en situation de grande précarité, sans domicile fixe, sans emploi, avec des troubles somatiques et psychiques, nécessitant dès lors un suivi psycho-social et médical conséquent.

## 9.1 Provenance<sup>7</sup>

En 2022, les nouveaux usagers du district de Nyon ont de nouveau été plus nombreux que ceux de celui de Morges, après deux années où ce fut l'inverse.



## 9.2 Motifs des nouvelles demandes<sup>8</sup>

Plus de la moitié des nouvelles demandes ont eu pour objet un "Soutien psychologique et des entretiens individuels et/ou de famille". Ce motif de sollicitation d'EdS est plus fréquent à Nyon (66%) qu'à Morges (49%).

Par contre, les nouvelles demandes ayant pour motif un "Traitement médical d'une addiction" par un des médecins généralistes ou la psychiatre et/ou une "Remise de médication" ont été plus nombreuses à Morges (51%) qu'à Nyon (27%).

Le motif "Evaluation et indication pour un séjour résidentiel", qu'on retrouve dans 23% des nouvelles demandes, a continué de diminuer par rapport aux années précédentes.

Parmi les autres motifs principaux, nous trouvons aussi des demandes "d'aide administrative" (dans 10% des nouvelles demandes).

## 9.3 Profil des usagers

Les données sur le profil des usagers proviennent d'une part des "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année<sup>9</sup> et, d'autre part, de l'étude PAPU<sup>10</sup>.

### - Le genre

<sup>7</sup> Y compris les nouvelles demandes de proches.

<sup>8</sup> Une première demande peut avoir plusieurs motifs.

<sup>9</sup> Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos nouveaux usagers. Il n'est pas rempli de questionnaire pour les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile). D'autre part, les questionnaires des proches ne sont pas pris en compte.

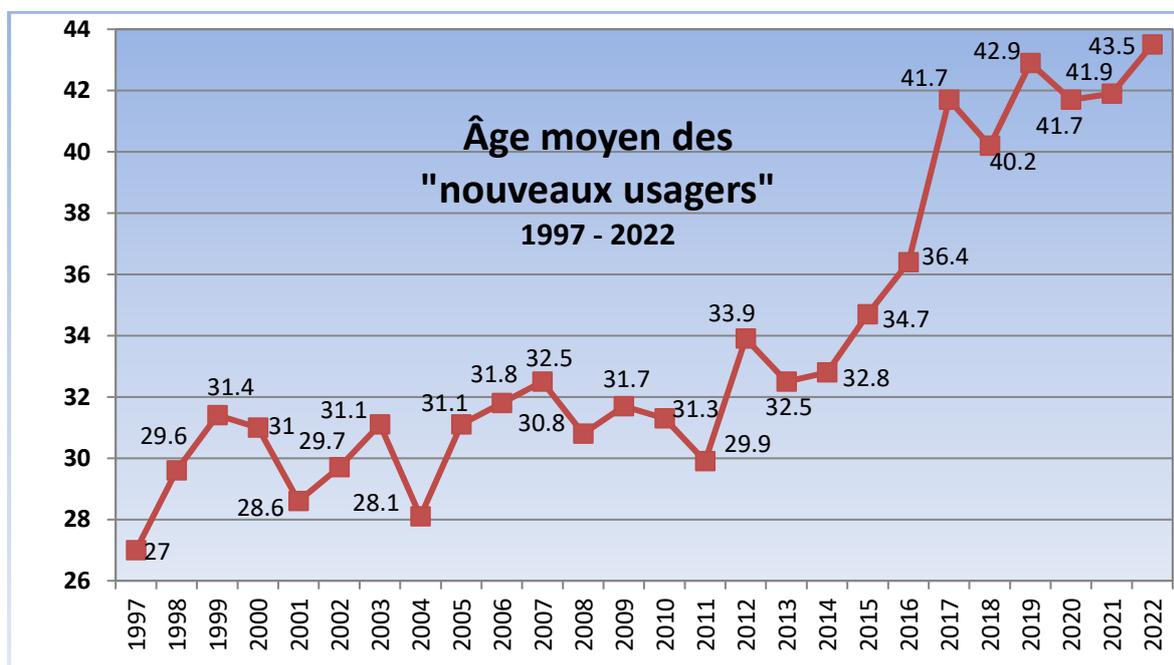
<sup>10</sup> L'étude PAPU ("Pointage Annuel du Profil des Usagères et Usagers"), réalisée par le Secteur d'évaluation et d'expertise en santé publique d'Unisanté sur mandat de la Direction Générale de la Santé, a pour but de récolter des données sur le profil des personnes fréquentant les centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité pour usagers de drogues du canton (sur la base d'un questionnaire rempli par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

La part des femmes parmi les nouveaux usagers a été d'un tiers à Morges et d'un quart à Nyon.

Durant la semaine de l'enquête PAPU 2022, elle a été d'un peu moins d'un tiers à Morges et d'un peu plus à Nyon.

### - L'âge

Après s'être stabilisé ces dernières années, l'âge moyen des nouveaux usagers a augmenté en 2022 et est le plus élevé qu'a connu EdS. Rappelons que la forte augmentation de l'âge moyen dans la deuxième moitié des années 2010 est due en grande partie à une plus importante présence de personnes souffrant d'une dépendance principale à l'alcool parmi les nouveaux usagers de nos centres.



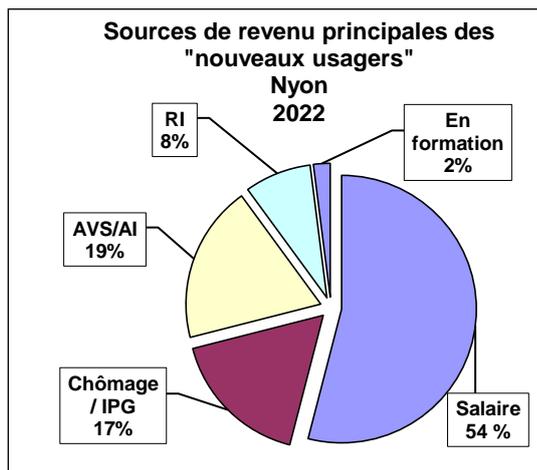
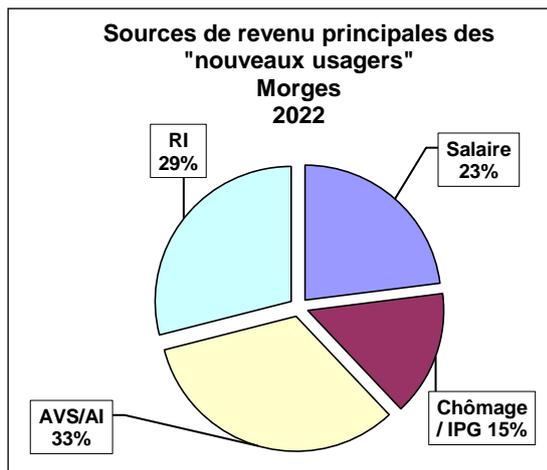
En 2022, les nouveaux usagers les plus jeunes ont 19 ans, le plus âgé 80 ans.

Dans l'enquête PAPU 2022, l'âge moyen est de 46.2 ans à Morges (de 27 à 68 ans) et de 43.5 ans à Nyon (de 19 à 65 ans); ainsi également en augmentation par rapport à 2021.

### - Le logement

Un nouvel usager sur cinq n'a pas de logement privé stable.

## - Les sources de revenus



L'insertion professionnelle des nouveaux usagers est très différente entre Morges et Nyon. Si plus de la moitié des nyonnais sont insérés professionnellement, ils ne sont qu'un quart à Morges.

Les tableaux ci-dessous, tirés de l'étude PAPU, montrent une insertion professionnelle encore plus basse chez les personnes fréquentant nos centres.

### Sources de revenus au cours des 30 derniers jours - centre de MORGES

Type de ressource	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Travail à plein temps	19.7%	17.4%	18.5%	11.1%	14.8%	9.4%	9.7%
Travail à temps partiel	8.2%	6.5%	1.9%	4.4%	4.9%	4.7%	3.2%
Intérim, travail temporaire	1.6%	0.0%	3.7%	0.0%	0.0%	1.6%	1.6%
Assurances	24.6%	26.1%	33.3%	20.0%	27.9%	37.5%	43.6%
Aide sociale	49.2%	47.8%	42.6%	48.9%	43.6%	50.0%	48.3%
Famille, amis, compagnon	8.2%	10.6%	7.4%	6.7%	8.2%	7.8%	4.9%
Mendicité	6.6%	6.5%	3.7%	0.0%	1.6%	1.6%	4.9%
Revenus illégaux	4.9%	8.7%	5.6%	2.2%	6.7%	6.3%	8.2%
Autre	0.0%	0.0%	3.7%	4.4%	1.7%	1.6%	1.6%

### Sources de revenus au cours des 30 derniers jours - centre de NYON

Type de ressource	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Travail à plein temps	22.2%	16.7%	4.0%	14.8%	21.2%	15.2%	21.2%
Travail à temps partiel	5.6%	16.7%	4.0%	7.4%	6.1%	9.1%	9.1%
Intérim, travail temporaire	5.6%	0.0%	12.0%	14.8%	6.3%	0.0%	9.1%
Assurances	22.2%	44.4%	16.0%	22.2%	27.3%	45.5%	45.5%
Aide sociale	33.3%	27.8%	52.0%	33.3%	39.4%	33.3%	18.7%
Famille, amis, compagnon	16.7%	5.6%	8.0%	22.2%	18.2%	6.1%	9.4%
Mendicité	0.0%	5.6%	24.0%	3.7%	3.0%	0.0%	0.0%
Revenus illégaux	11.1%	5.6%	8.0%	3.7%	0.0%	0.0%	0.0%
Autre	0.0%	11.1%	8.0%	8.0%	0.0%	3.0%	0.0

Note : Les répondants pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu.

## - Les produits consommés

### Produits consommés par les nouveaux usagers des centres

En 2022, la part des nouveaux usagers présentant une consommation d'opiacés au cours des 30 derniers jours est, comme en 2021, de 16 % à Morges. A Nyon, déjà basse en 2021 (11 %), elle diminue encore à 8 %.

Celle de la consommation de psycho-stimulants (cocaïne, amphétamines) reste stable à Morges (28 %) et augmente à Nyon (38 %, 29 % en 2021).

D'autre part, 37 % des nouveaux usagers du centre de Morges consomment du cannabis et 36 % à Nyon.

La part des nouveaux usagers déclarant une consommation d'alcool problématique est d'un tiers à Morges et un quart à Nyon.

16 % des nouveaux usagers de Morges et 18 % de ceux de Nyon présentent une consommation de benzodiazépine prescrite et/ou au noir.

### Produits consommés par les usagers des centres selon l'enquête PAPU

#### *Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours*

<b>MORGES</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Alcool	73.1%	80.5%	-	72.1%	70.0%
Cannabis	65.3%	63.4%	44.6%	54.2%	58.6%
Cocaïne HCl	26.5%	24.3%	16.7%	20.0%	33.3%
Héroïne	47.1%	44.2%	49.1%	45.0%	34.5%
Cocaïne base	20.8%	17.5%	15.4%	20.3%	28.1%
Benzodiazépines non prescrites	31.3%	33.3%	17.0%	26.3%	29.3%
Ecstasy (MDMA)	6.3%	5.1%	7.7%	3.6%	1.7%
Speedball	2.1%	0.0%	1.9%	1.8%	12.1%
Amphétamines	0.0%	5.3%	0.0%	1.8%	8.8%
Méthadone non prescrite	6.4%	5.3%	11.5%	3.5%	7.0%
Morphine non prescrite	0.0%	2.6%	3.9%	3.5%	3.5%
Crystal	0.0%	2.6%	0.0%	1.8%	8.8%
Buprénorphine non prescrite	0.0%	2.6%	0.0%	0.0%	1.8%

<b>NYON</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Alcool	81.8%	72.0%	-	58.8%	65.6%
Cannabis	87.0%	45.8%	25.0%	39.3%	58.1%
Cocaïne HCl	33.3%	21.7%	16.0%	14.3%	21.4%
Héroïne	31.8%	16.0%	23.1%	15.4%	17.2%
Cocaïne base	15.0%	13.6%	0.0%	0.0%	7.4%
Benzodiazépines non prescrites	19.1%	21.7%	8.3%	17.9%	11.1%
Ecstasy (MDMA)	14.3%	13.0%	0.0%	0.0%	3.7%
Speedball	4.8%	9.1%	0.0%	0.0%	0.0%
Amphétamines	28.6%	13.0%	4.2%	3.9%	3.7%
Méthadone non prescrite	9.5%	0.0%	0.0%	7.4%	3.9%
Morphine non prescrite	0.0%	4.4%	0.0%	0.0%	11.1%
Crystal	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Buprénorphine non prescrite	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Note : La consommation d'alcool n'a pas été relevée dans le questionnaire 2020.

### **- L'injection de produits**

Si nous trouvons d'anciens injecteurs parmi les nouveaux usagers en 2022, aucun d'entre eux n'a utilisé ce mode de consommation au cours des trois années précédentes.

### **- L'âge de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne**

En 2022, parmi les nouveaux usagers pour qui la consommation d'héroïne et/ou de cocaïne pose encore problème, l'âge le plus précoce de première consommation a été de 13 ans, le plus tardif de 45 ans.

## **10. Fondation des Amis d'Entrée de Secours**

Cette année encore, la Fondation des Amis d'Entrée de Secours n'a pas organisé de Course de l'Indépendance.

En 2023, elle sera très impliquée dans l'organisation de l'anniversaire des 25 ans d'Entrée de Secours, manifestation agendée au mois de septembre.

## **11. Perspectives 2023**

En début d'année 2021, des membres du comité et la direction d'EdS avaient rencontré des responsables du Service de Médecine des Addictions (SMA) et du Service de psychiatrie de l'adulte nord ouest pour discuter des développements possibles et souhaités dans le cadre de la cantonalisation des unités d'addictologie du CHUV. En cours d'année 2022, les premières décisions prises dans le cadre de cette cantonalisation, sans consultation des partenaires du réseau régional, et une nouvelle répartition des prises en charge hospitalières des personnes présentant une addiction sont venues déstabiliser le bon fonctionnement du réseau addictologique mis en place ces dernières années.

Il se pourrait cependant en ce début d'année 2023 qu'il y ait enfin une ouverture pour une réflexion commune avec le secteur psychiatrique sur les développements souhaitables du réseau addictologique de l'ouest vaudois et son fonctionnement.

Nous considérons que dans le domaine des prestations sociales, la réponse aux besoins gagne en efficacité et efficacité si elle est réfléchi à un niveau régional. Des changements au sein de l'Arasmac n'ont malheureusement pas permis de terminer un projet, déjà bien avancé avant d'être stoppé par la pandémie, qui visait à permettre d'inscrire EdS et ses prestations dans le cadre d'un dispositif social régional cohérent et coordonné, avec un financement passant par l'Arasmac. Nous espérons que la réflexion sur un tel dispositif sera réactivée en cours de législature.

Le samedi 23 septembre, Entrée de Secours fête ses 25 ans d'existence en organisant, en collaboration avec la Fondation des Amis d'Entrée de Secours, un repas de soutien festif sous tente, dans les jardins du Château de Morges.

## **12. Conclusion**

Entrée de Secours se trouve aujourd'hui dans une période de transition : changements dans les prestations et dans l'organisation du réseau addictologique régional et cantonal, incertitudes sur le financement des structures ces prochaines années, évolutions dans la problématique des addictions et les besoins des usagers, départ en peu de temps sur le site de Morges d'une équipe socio-médicale restée stable durant de très nombreuses années (dont plusieurs membres présents depuis l'ouverture du centre qui sont arrivés à l'âge de la retraite).

Il serait illusoire d'imaginer que la problématique de l'addiction puisse se résorber un jour. Dès lors, il est important que nous puissions continuer à constamment nous adapter pour répondre aux changements dans les besoins des personnes souffrant d'addiction dans le cadre d'un dispositif régional accessible, coordonné et efficient, qui tient compte des spécificités régionales.

Le comité de l'association et les équipes des centres sont prêts à relever les divers défis qui les attendent au début de ce deuxième quart de siècle d'Entrée de Secours.

François Perrinjaquet  
Directeur

*Nous remercions vivement toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :*

- l'Etat de Vaud par l'intermédiaire de sa Direction Générale de la Santé,*
- les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon,*
- les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association Régionale pour l'Action Sociale,*
- les donateurs divers,*
- Table Suisse et le Tea-room Plan B pour la fourniture de nourriture,*
- les membres de l'association,*
- nos divers partenaires professionnels des réseaux socio-médicaux.*



25 ans !



**Av. de Plan 14 – 1110 Morges**

**Tél. 021/803.67.47**

**Fax 021/803.67.21**

**Ch. de Duillier 16 – 1260 Nyon**

**Tél. 022/361.03.44**

**Fax. 022/361.44.78**

**[entreedesecours@bluewin.ch](mailto:entreedesecours@bluewin.ch)**

**[www.entree-de-secours.ch](http://www.entree-de-secours.ch)**